



RÈGLEMENT INTÉRIEUR JEU CONCOURS

Calendrier de l'Avent esf 2023

Article 1 – Organisateur

Le présent jeu concours est organisé par **Le Syndicat National des Moniteurs du ski Français**, domicilié 6 All. des Mitailères, 38240 Meylan, ci-après désigné « l'Organisateur ».

Le jeu concours est organisé avec la participation des **partenaires suivants** :

- France Montagnes
- Fédération Française de Ski (FFS)
- Rossignol FR
- Salomon FR
- Sun Valley FR
- Uyn FR
- Scott FR
- L'Équipe
- RMC
- Bioderma
- Les 2 Marmottes
- Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes.
- Radiance Mutuelle
- Indhevo hôtels

Article 2 – Lot :

Les participants ont la possibilité de gagner le(s) lot(s) suivant(s) :

Partenaires	Lots
France Montagnes	• Lot de 5 bonnets marqués France Montagne • Lot de 5 casquettes marqués France Montagne
FFS	• La polaire Colmar de l'Équipe de France de Ski Alpin • La softshell Craft aux couleurs des Équipes de France de Ski Nordique
Rossignol	• Une paire de chaussure lifestyle HRTG WHITE unisexe • Un sac Commuters 20L rouge esf • Une paire de ski Piste Forza 70 Master SPX 12 METRIX GW B80 Black hot red
Salomon	• Un masque Radium Prime sigma photo + 1 lens • Un casque Husk Pro / Wrough Iron : Taille S/M et L • Une paire de ski STANCE 84 / 177 OU 185



Sun Valley	• Une veste femme la KINDA noire ou la veste homme DORUO bleu lazure • Un bonnet JALIK
Uyn	• 2 paires : Chaussettes de ski UYN Ski One (homme + femme) • 2 ensembles : Ensemble sous-vêtements techniques « Performance » (Unisex) : UYN Natyon 3.0 • 2 ensembles : Ensemble sous-vêtements techniques « Naturel » (homme + femme) : UYN Fusyon Biotech • 2 paires : Chaussures lifestyle « Après-ski » (homme + femme) : UYN Uynner Boot
Scott	• Un maillot team esf Scott • Un casque + un masque
L'Équipe	• Le livre de l'année 2023
RMC	• 2 places "enceinte générale semaine"
Bioderma	• Pack Photoderm duo ski + Atoderm stick lèvres + Cicabio crème mains : le lot à glisser dans la poche cet hiver ! • Pack Photoderm duo ski + Atoderm huile de douche 200ml + Atoderm intensive baume 200ml : idéal pour prendre soin de sa peau l'hiver ! • Trousses restantes de l'année 2022
Les 2 Marmottes	• 1 an d'infusion + 2 mugs ESF
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	• Une boule à neige et une tirelire BP Aura • Goodies esf
Radiance Mutuelle	• Un coffret cadeau "Rendez vous Gourmand Smartbox" • 1 Parapluie Radiance • 1 serviette Radiance • 1 sac de tous les goodies Radiance
Groupe Indhevo Hotel	• Séjour de 1 nuitée pour deux personnes en chambre double supérieure, base petit déjeuner buffet (selon disponibilité, restrictions de réservation et hors périodes de vacances scolaires) Le Pic Blanc Hôtel & Spa**** Alpe d'Huez • Soin énergétique des Alpes de 80 minutes, soin associant des manœuvres manuelles à des baluchons en lin gorgés de sels et de plantes de montagne. Soin rééquilibrant, drainant et décontractant Accès gratuit au sauna, hammam et jacuzzi 10% de réduction sur tous les produits Pure Altitude L'Excelsior Hôtel & Spa**** Chamonix • Soin sur mesure de 60 mins "Au Gré du Vent" dans notre Spa Pure Altitude + accès au Spa de 1h30. Le Saint Charles Hôtel & Spa**** Val Cenis



	• Dîner menu 3 plats pour 2 personnes - hors boissons au sein de notre restaurant L'Aiglon Le Grand Aigle Hôtel & Spa**** Serre Chevalier
--	--

L'Organisateur certifie avoir obtenu l'autorisation du titulaire de la marque des lots proposés.

La remise des lots n'entraînera aucun frais pour le gagnant.

Article 3 – Conditions de participation :

La participation au présent jeu-concours est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- Les participants doivent avoir un profil Instagram
- Être majeur (+18 ans) pour participer au jeu

Les membres du SNMSF ne sont pas autorisés à jouer au jeu concours Calendrier de l'avent.

Conditions du jeu pour chaque publication :

- Le participant doit être abonné aux pages esf_officiel et celle du partenaire.
- Le participant doit aimer la publication et identifier en commentaires au minimum 1 personne.

Article 4 – Désignation du gagnant :

Les gagnants seront déterminés de la manière suivante :

Le tirage au sort aura lieu le **Jeudi 04 janvier à partir de 10h** et sera effectué par Madame BONIN Agathe | Assistante Communication et Community Manager au SNMSF. Les gagnants seront contactés en message privé sur Instagram.

Attention, si le gagnant annoncé ne répond pas sous 48h, le lot sera remis en jeu et un nouveau tirage au sort sera effectué.

Article 5 – Engagements du gagnant :

Le gagnant qui aura été tiré au sort ou ses responsables légaux s'engagent et acceptent de :

- Fournir leur Nom/ Prénom, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail au Syndicat National des Moniteurs du Ski Français afin de leur permettre de procéder à l'envoi du lot (1 mois entre le tirage au sort et l'envoi du lot) après l'annonce du gagnant ;
- Si demandé : Réaliser une photo dès la réception du lot et accepter qu'elle soit diffusée par esf officiel sur les réseaux sociaux.

